



Le recyclage au Canada

Partout au Canada, la gestion des déchets constitue une question d'importance vitale. Dans de nombreuses régions, on fait face à un manque de sites d'enfouissement pour les déchets, et l'on se préoccupe de plus en plus de l'incidence sur l'environnement des méthodes traditionnelles d'élimination des déchets. En outre, la montagne de déchets produits par les Canadiens et Canadiennes continue de croître à une vitesse alarmante.

Reconnaissant le caractère urgent de cette question, le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et municipaux, et les entreprises et personnes soucieuses de ce problème ont étudié des moyens pour réduire la quantité de déchets à éliminer. En avril 1989, l'ancien Conseil canadien des ministres des Ressources et de l'Environnement, qui porte aujourd'hui le nom de Conseil canadien des ministres de l'Environnement, a convenu d'établir des objectifs et des échéanciers pour la réduction des déchets, y compris une réduction de 50 p. 100 des déchets produits d'ici l'an 2000.

Pour atteindre cet ambitieux objectif, les gouvernements, le secteur privé et chaque Canadien et Canadienne devront conjuguer leurs efforts. De nombreuses démarches positives ont déjà été entreprises en ce sens, mais cela ne suffit pas. Nous devons tous relever ce défi — en changeant nos habitudes sur les plans industriel et commercial, nos habitudes domestiques, et surtout, en modifiant notre attitude face à la production et à l'élimination des déchets.

Les 3R-V

La solution visant à réduire de moitié la quantité de déchets comporte quatre volets : ce sont les 3R-V, à savoir la réduction à la source, le réemploi, le

recyclage et la valorisation. Les 3R-V forment une hiérarchie à la tête de laquelle se trouve la réduction, l'option de choix; il est préférable de ne pas produire de déchets dans la mesure du possible. Si nous devons en produire, ils devraient être réemployables si cela est possible. En troisième lieu vient le recyclage. Enfin, on peut valoriser les matériaux ou l'énergie des déchets dont on ne peut réduire la quantité ou qui ne peuvent être réemployés ou recyclés.

Comment réduire de moitié le volume des déchets

Partout au Canada, il existe de nombreux programmes de recyclage qui remportent du succès. Tout en nous efforçant de réduire la quantité de déchets, nous pouvons tirer profit de l'expérience de ces programmes novateurs.

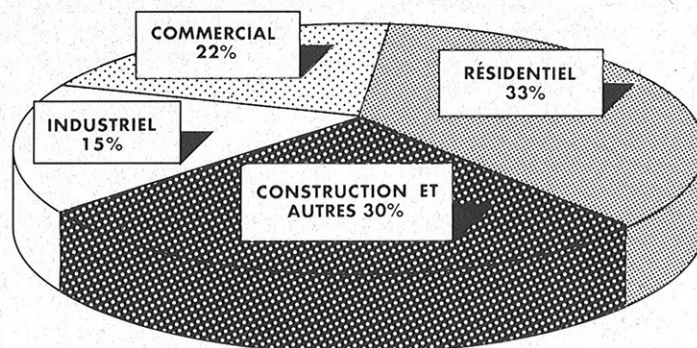
Ordures ménagères

L'un des exemples les plus connus du recyclage résidentiel est le programme ontarien de la « boîte bleue », que l'on retrouve dans plus de 2,2 million de logis dans la province. Dans les municipalités participantes, on remet aux occupants des logements une boîte de plastique bleue dans laquelle ils peuvent déposer des journaux, du verre, des contenants de métal et, dans certains cas, des bouteilles de boissons gazeuses en plastique; certaines villes ramassent également l'huile à moteur usée. Une fois par semaine, des spéciales de recyclage recueillent les produits recyclables placés dans les boîtes bleues au bord du trottoir.

On relève un bon taux de participation au programme ontarien de la boîte bleue (70 à 80 p. 100), et grâce à ce programme, on a récupéré ainsi plus de 200 000 tonnes de déchets en 1989. Ces

Les déchets solides au Canada en 1988 — répartition

30 MILLIONS DE TONNES ANNUELLEMENT (DÉCHETS NON DANGEREUX)



TD
793.9
R31
1991

Rég. Québec Biblio. Env. Canada Library



38 500 841

résultats ont incité d'autres villes dans diverses provinces, notamment en Colombie-Britannique, en Alberta, au Québec, en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick, à lancer des programmes de recyclage similaires.

Mais le programme de la boîte bleue n'est que la première étape vers l'objectif visé : réduire de moitié les déchets. Dans la plupart des villes, le service de collecte des boîtes bleues n'est offert qu'aux maisons unifamiliales et aux petits immeubles à logis. Même les meilleurs programmes ne permettent de récupérer qu'environ 10 à 15 p. 100 des déchets résidentiels. Par conséquent, les municipalités « pionnières » ont recours à diverses méthodes pour s'attaquer aux déchets qui restent.

- Des villes comme Mississauga, Guelph, Toronto et Ottawa en Ontario ont établi des centres de recyclage dans des tours d'habitation. Pour cela, il a fallu adapter les méthodes et l'équipement de récupération à divers genres d'immeubles.
- On a établi des centres de recyclage dans de nombreuses régions rurales où, en raison des distances et des frais de collecte, il n'est pas pratique d'adopter des programmes de collecte sélective. Par exemple, dans le comté de Wellington, en Ontario, les points de dépôt sur les sites d'enfouissement des déchets et les propriétés municipales connaissent un grand succès auprès de tous. Dans le cadre d'un projet pilote, on a remis à des résidents de certaines zones du comté des boîtes bleues dans lesquelles ils pouvaient déposer des produits recyclables et les transporter aux points de dépôt. La participation et le volume ont augmenté considérablement, et le comté offre à présent des boîtes bleues à d'autres résidents desservis par les points de dépôt.
- Nova Recycling, une entreprise à but non lucratif de Terre-Neuve, a établi des centres de recyclage et rachat et des unités mobiles afin de récupérer des contenants de boissons gazeuses en métal et en plastique dans les régions urbaines et rurales de la province.
- On accorde de plus en plus d'attention aux déchets organiques (aliments et déchets de cours), qui représentent plus du tiers des ordures ménagères. Certaines municipalités, comme l'agglomération torontoise, tentent d'inciter les propriétaires au compostage de leurs déchets en leur fournissant à peu de frais du matériel de compostage. D'autres villes en Ontario, au Québec et en Colombie-Britannique mettent actuellement à l'essai la collecte des déchets de cours et les centres de compostage.

- La ville de Guelph (Ontario) fait l'essai de variantes du système de tri des déchets « secs et humides » utilisé dans de nombreuses villes européennes. Dans un projet pilote, on a demandé aux chefs de ménage de séparer leurs déchets secs de leurs déchets humides. Certains ont reçu des contenants spéciaux. Les déchets « humides » (par ex., les produits organiques) sont réduits en compost, et l'on analyse actuellement les déchets secs afin d'en définir la composition.
- Environ pour cent des ordures ménagères contiennent des matières dangereuses et doivent être éliminées dans des installations autorisées de gestion de déchets dangereux. De nombreuses provinces encouragent les villes à récupérer ces produits en organisant des journées spéciales de collecte d'« ordures ménagères dangereuses », ou à constituer des lieux de dépôts de ces ordures. On a procédé à des collectes de déchets toxiques dans de grandes villes de l'Alberta, et des villes de l'Ontario, du Manitoba et de la Saskatchewan ont également organisé des journées spéciales de collecte des ordures ménagères dangereuses. Toutefois, le coût de ces événements spéciaux a incité des villes telles que Winnipeg (Manitoba), Toronto et Guelph et la région de Peel en Ontario à établir des centres permanents où les résidents peuvent déposer leurs déchets dangereux.

Ce ne sont là que quelques exemples des activités de recyclage résidentiel menées partout au Canada. Toutefois, les déchets résidentiels ne représentent qu'environ un tiers des déchets solides au pays. On consacre en outre une attention particulière au recyclage des déchets commerciaux et industriels.

Déchets commerciaux et institutionnels

Les bureaux, les points de vente au détail et les institutions comme les gouvernements, les écoles et les hôpitaux produisent plus de 20 p. 100 des déchets solides du Canada. Les déchets de construction représentent 30 p. 100, quant à eux. On comprend de plus en plus que le recyclage est viable, car il réduit les frais d'élimination des déchets et produit des recettes grâce à la vente des matières recyclées; pareille constatation a incité les entreprises commerciales à recycler divers matériaux.

- Le programme Épargne-Papier du gouvernement fédéral dans la région de la Capitale nationale permet de recycler plus de 10 000 tonnes de papier chaque année; en 1989, les économies au chapitre de l'élimination

des déchets dépassaient les 350 000 \$. Ce programme, auquel participent les employés de plus de 80 édifices, a été lancé en 1976. En ce moment on améliore ce programme, en ajoutant de nouveaux équipements et un service de récupération, ce qui devrait augmenter sensiblement le volume de papier recueilli et les recettes.

- Le plus important édifice à bureaux au Canada, la First Canadian Place à Toronto, est un bel exemple d'initiative en matière de recyclage. On recycle du carton, du papier fin, des cannettes de boissons gazeuses et des bouteilles de verre, on réutilise les palettes de bois, et un éleveur de porcs ramasse les déchets alimentaires. En tout, on récupère environ 30 tonnes de déchets par jour.
- De nombreuses petites entreprises ont compris qu'il est payant de trier à la source le papier fin et le carton ondulé pour le recyclage. Par exemple, à Edmonton (Alberta), un organisme sans but lucratif, la Paper Chase Recycling, embauche des jeunes gens sans emploi pour ramasser et traiter le papier usagé des bureaux afin de le recycler.
- Les gouvernements municipaux commencent à exiger que l'on tienne compte du recyclage dès les premières étapes de la planification immobilière. Par exemple, la ville de Toronto a récemment adopté un règlement selon lequel il faut intégrer des plans de gestion des déchets dans les plans d'aménagement : les promoteurs doivent notamment s'assurer que l'on réserve suffisamment d'espace dans les nouveaux bâtiments commerciaux afin de pouvoir y mener à bien un programme de récupération des matériaux.
- Le placo-plâtre constitue une importante part des déchets et il peut produire de l'hydrogène sulfuré toxique dans les sites d'enfouissement. Une entreprise, la New West Gypsum Inc., recycle des rebuts de gypse à New Westminster (C.-B.) depuis 1987 et elle s'installe maintenant en Ontario. L'entreprise écrase et trie les panneaux de revêtement afin de produire du gypse et du papier qu'elle peut revendre.

Déchets industriels

Il y a de nombreux débouchés pour les déchets industriels recyclés, et les industries canadiennes en profitent. On peut réaliser d'importantes économies aux chapitres du transport et de l'élimination des déchets, même si les produits recyclés n'ont pas une grande valeur marchande.

- La Bourse canadienne des déchets (BCD) et les bourses provinciales de déchets aident les industries à communiquer avec les utilisateurs ou les recycleurs potentiels de leurs déchets. Depuis ses débuts en 1978, la BCD a ainsi favorisé le recyclage et le réemploi de déchets dangereux. Présentement environ 355 000 tonnes de déchets par année provenant de diverses industries sont échangées.
- Le recyclage ouvre de nouveaux horizons aux entrepreneurs canadiens. Ainsi, une entreprise d'Alberta, l'Industrial By-Product Recycling (IBR), se spécialise dans la recherche de recycleurs ou d'utilisateurs pour les sous-produits industriels.
- La Division de Havilland de Boeing Canada, à Downsview (Ontario), recycle environ 25 p. 100 de ses déchets. On récupère le carton, les imprimés d'ordinateur, le papier de bureau, les cannettes et les bouteilles, et la ferraille pour les recycler.
- La Société des industries du plastique du Canada a établi un système de code pour les contenants de plastique afin d'aider les consommateurs à reconnaître les contenants recyclables, et les recycleurs à les trier d'après le type de plastique. Ce système est mis en place à titre volontaire par les fabricants et les utilisateurs de contenants en plastique.
- Dans l'industrie de la fonderie, on estime à plus de 600 000 tonnes la quantité annuelle de sable rejeté à l'issue des opérations de moulage et de fabrication de noyaux. La Highland Foundry Inc. de Surrey (C.-B.) est l'une des entreprises qui a installé de l'équipement pour récupérer le sable. Cette société a ainsi réduit de 90 p. 100 ses achats de sable.

Boucler la boucle

Il ne suffit pas de récupérer des matériaux et des produits pour faire du recyclage. Dans le passé, de nombreux programmes de recyclage ont échoué en raison de l'instabilité et de l'imprévisibilité des marchés pour les matériaux récupérés. Nous sommes actuellement confrontés à un problème semblable : si nous augmentons l'offre de matériaux recyclables sans augmenter la demande des éléments récupérés, on inondera les marchés, et les recettes des entreprises de recyclage chuteront.

Afin de mettre sur pied des systèmes de recyclage viables, nous devons « boucler la boucle », c'est-à-dire augmenter la demande de produits contenant des matériaux recyclés (par ex., des serviettes de papier faites de papier recyclé, et des huiles à moteur raffinées de nouveau). Des organismes gouvernementaux et

privés ont aidé à boucler la boucle du recyclage en mettant en œuvre des politiques d'achat accordant la préférence aux produits contenant des matériaux recyclés.

- Environnement Canada encourage l'emploi de fibres de papier de consommation dans son papier de bureau et sa papeterie. De plus, le gouvernement fédéral achète déjà, pour distribution et utilisation, des articles qui contiennent du papier et des fibres de recyclage, notamment pour les envois collectifs des députés, des bulletins, des enveloppes, des cartes de visite des employés, des dossiers de présentation, de la papeterie, des serviettes de papier, des boîtes de carton et des matériaux d'emballage. Le gouvernement prévoit avoir recours à d'autres produits de papier recyclé dans un proche avenir. De même, du papier à photocopie contenant 50 p. 100 de déchets récupérés des programmes de collecte est en utilisation dans plusieurs ministères et fait partie de l'approvisionnement en articles stockés du gouvernement.
- Beaucoup de gouvernements provinciaux adoptent également des politiques visant à encourager l'achat de produits faits de matériaux recyclés. Les gouvernements du Manitoba et de l'Ontario, par exemple, ont annoncé la mise en œuvre de telles politiques.
- En Ontario, tous les paliers de gouvernement travaillent ensemble, par l'entremise du Comité GIPPER (Governments Incorporating Procurement Policies to Eliminate Refuse), afin d'élaborer des politiques d'achat qui permettront de réduire les déchets et d'encourager l'achat de produits faits à partir de matériaux recyclés. Au nombre des membres du Comité figurent des représentants de divers intervenants : les ministères fédéraux et provinciaux de l'Environnement et de l'Approvisionnement, les gouvernements municipaux de la Communauté urbaine de Toronto, les gouvernements régionaux du Grand Toronto, l'Association canadienne de normalisation, et la Fédération canadienne des municipalités.

Les marchés des matériaux ont toujours été cycliques, notamment en raison du temps qu'il faut pour construire de nouveaux établissements de recyclage lorsque l'offre de matériaux recyclables croît. Toutefois, un effort concerté pour augmenter notre consommation de produits contenant des matériaux recyclés contribuera beaucoup à stabiliser ces marchés et à mettre en place des systèmes de recyclage viables partout au pays.

Ce feuillet d'information fait parti de la "Série Arc-en-ciel" du Bureau de la gestion des déchets. Chaque couleur de l'Arc-en-ciel représente une activité de la gestion des déchets, à savoir:

- 1) Rose - Classification
- 2) Orange - 3R-V (Réduction, Réemploi, Recyclage, Valorisation)
- 3) Jaune - Transport
- 4) Vert pâle - Entreposage
- 5) Vert foncé - Traitement
- 6) Bleu - Élimination
- 7) Violet - Types de déchets

Pour de plus amples renseignements, prière de communiquer avec les services suivants :

Bureau de la gestion des déchets
Conservation et Protection
Environnement Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0H3

ou

Centre d'information
Environnement Canada
(819) 997-2800

Juin 1991

Publié avec l'autorisation du ministre de l'Environnement
© Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1991
N° de cat. En 40-204/1-1991
ISBN 0-662-58437-6



Cette fiche d'information est imprimée sur du papier contenant 60 p. 100 de fibres recyclées, dont 10 p. 100 de fibres de consommation.

Canada